

A Makokou/Pour satisfaire sa libido

Il détourne et séquestre la jeune sœur de sa voisine âgée de 13 ans

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

S'IL avait l'opportunité de remonter le temps, Massika Ngadi aurait peut-être pu faire machine arrière, pour ne pas commettre le crime qui lui vaut d'être

admis en détention préventive, à la prison centrale de Makokou, le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo, depuis le lundi 14 novembre courant. En effet, le sujet gabonais de 27 ans est soupçonné d'agression sexuelle à l'encontre de E. I. N., une mineure de 13 ans, mais également de sé-

questration de cette dernière au quartier Zoatab. Les renseignements recueillis auprès des services enquêteurs font état de ce que les faits se seraient produits, le mercredi 9 novembre dernier. E. I. N. qui réside avec ses parents à Mékambo, le chef-lieu du département de la Zadié, vient d'arriver à Makokou. La gamine aurait, de fait, répondu à l'appel de sa sœur aînée, pour préparer son trousseau scolaire. Il se trouve que la fillette suscite la convoitise de Massika Ngadi, voisin à sa sœur. Pour l'attirer, le jeune homme lui demande d'aller acheter un jus de fruit chez le boutiquier. Mais à son re-

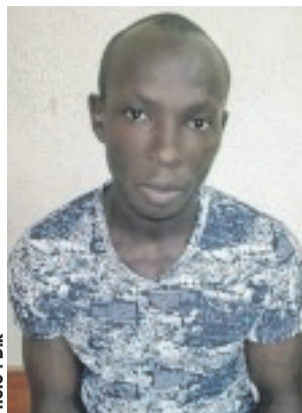


Photo : D.R

Le présumé violeur dans les locaux de la gendarmerie, avant son départ pour le parquet.

tour, au lieu de la laisser regagner son domicile, Massika Ngadi aurait plutôt eu

la sordide idée de la retenir chez lui. Pour la soumettre à des rapports sexuels forcés.

Entre-temps, inquiète de ne pas voir sa cadette, la sœur aînée va donc interroger les voisins. Certains lui répondent qu'ils ont vu la gamine aller aux latrines. Mais, vérification faite, E. I. N. ne s'y trouve pas. Aussi, sa grande sœur décide-t-elle d'aller jeter un coup d'œil chez Massika Ngadi.

Pour échapper aux repréhensions de la dame, le jeune homme, pressé de questions, répond qu'il ignore où se trouve la gamine. Par la suite, il ferme sa porte à clé, avant d'aller précipitamment prendre de l'air.

Prise de panique, la dame décide de saisir les gendarmes de la brigade territoriale.

Arrivés sur place, les pandores, guidés par leur instinct, ont le réflexe de regarder de près dans la chambre du voisin le plus proche. Après avoir forcé la porte de Massika Ngadi, les limiers retrouvent E. I. N. cloîtrée dans un coin de la chambre. Quelques instants plus tard, elle sort du silence dans lequel elle s'est murée, et raconte sa mésaventure aux Officiers de police judiciaire (OPJ). Il ne restait plus aux forces de l'ordre qu'à appréhender le voisin pervers présumé.

Lutte anti-braconnage dans la région de Sindara
Un chef de village et son complice pris la main dans le sac

AEE
Libreville/Gabon

PIERRE Nkelohin, un homme de 54 ans et chef du village "Camp-de-silence", à Sindara, dans le département de Tsamba-Magotsi (Ngounié), ainsi que son complice présumé, le Malien Ibrahim Sidibé, 47 ans, ont été interpellés le 9 novembre dernier par la Police d'investigations judiciaires (Pij). Ils avaient en leur possession 44 kilogrammes d'ivoire, dont la vente devait leur procurer plus de dix millions de francs, selon des spécialistes. En réalité, le chef Nkelohin ne savait pas que depuis un certain temps, les "radars" de l'ONG Conservation Justice, qui œuvre pour les espèces protégées, étaient braqués sur lui. Surtout après les premières arrestations intervenues dans sa circonscription administrative et dont les trafiquants avaient indiqué avoir travaillé avec l'auxiliaire de l'État. Mais faute de preuves susceptibles de l'accabler, il n'avait donc jamais été inquiété.



Photo : D.R

Pierre Nkelohin (g) et Ibrahim Sidibé ont été écroués à la prison centrale de Mouila.

Il a fallu attendre qu'une source anonyme, profitant de la présence dans la contrée des agents des Eaux et Forêts, ainsi que de ceux de l'ONG Conservation Justice, dans le cadre d'une mission de sensibilisation des populations à la préservation des espèces protégées, se mette à contribution pour que les conditions et les formes de sa "capture" soient réunies. En effet, l'informateur révélera à l'équipe de sensibilisateurs qu'il aurait vu, à plusieurs reprises, Pierre Nkelohin procédant à des transactions nocturnes d'ivoire avec des individus inconnus du vil-

lage. Attentives à ce témoignage, les deux entités vont alors saisir les autorités policières de Fougamou pour qu'une enquête soit diligentée. C'est ainsi que dans la nuit du 9 novembre dernier, les agents qui ont, entre-temps, érigé une planque non loin du domicile du chef, voient ce dernier sortir de chez lui avec un grand sac en raphia, visiblement chargé.

Quelques instants plus tard, le quinquagénaire est rejoint par Ibrahim Sidibé. Les deux individus se dirigent ensuite dans un endroit, dans la pénombre, où les attend un troisième homme, qui semble être le client. Discrètement, les policiers les suivent et attendent le moment de la transaction pour donner l'assaut. Mais lorsque les flics font irruption, c'est la débâcle totale. Le client réussit à prendre la poudre d'escampette.

Moins chanceux, et semble-t-il désavantagés par le poids de leurs artères, Nkelohin et Sidibé sont tout de suite neutralisés par les agents. Avant d'être déferés devant le parquet de Mouila, puis envoyés à la maison d'arrêt de cette localité.



Photo : D.R

Les 44 kilogrammes d'ivoire interceptés par les agents.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU GABON
PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA COMPETITIVITE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
SELECTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN ANALYSTE DEVELOPPEUR WEB POUR APPUYER L'ANPI-GABON

No de Prêt : 8341

No. de référence : AMI/05-2016/ UCP

La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC). Mis en œuvre à travers un Comité de Pilotage comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP) et placé sous la tutelle de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon), ce projet comprend trois composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Gestion du Projet et Dialogue Public-Privé. L'objet de cet avis est de procéder au recrutement d'un Analyste - développeur orienté web, nécessaire dans la phase de conception du site et de sa maintenance.

I. MISSION DU CONSULTANT

Sous l'autorité du Responsable du pôle système, projet et qualité (RPSPQ) du service Système d'information et Qualité de l'ANPI-Gabon, l'analyste -développeur aura pour missions :

- d'accompagner la mission du cabinet chargé de la conception et de la mise en ligne du site Web de l'agence ;
- de conseiller l'ANPI-Gabon dans la phase actuelle de conception du site ;
- d'actualiser les données, assurer l'entretien du site et sa disponibilité (nom de domaine en cours de validité, service d'hébergement assuré sans interruption, référencement et indexation,) ;
- de gérer l'actualisation et administration du CMS et les relations avec les utilisateurs du site, etc.

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le PPIC invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services (à travers une lettre de motivation, CV et copies des diplômes).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau licence (BAC+3),

- option Analyste Développeur web ou équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle minimum de trois (3) ans dans le domaine TIC ; et
- Justifier d'une expérience de deux (2) ans dans l'exécution des missions similaires.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 3403 Libreville - Gabon ; ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12, (+241) 04 12 45 45 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.ppic-gabon@gmail.com, mbongofabrice@outlook.com

Les plis porteront la mention suivante « **sélection pour le recrutement d'un Analyste Développeur Web pour appuyer l'ANPI-Gabon** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le 24 novembre 2016.

Projet : Unité de Coordination du PPIC
Quartier Glass / Michèle Marine, Résidence Waterloo
BP. : 3403 Libreville/ Gabon
Tel : (+241) 01 76 39 11/12
(+241) 04 12 45 45 / 07 41 27 79
E-mail: ucp.ppicgabon@gmail.com